

La prévention des addictions, un enjeu partenarial des acteurs de proximité

Sur les territoires de l'agglomération de Saint-Étienne, des dynamiques partenariales de territoire se sont mises en place pour travailler la question complexe des conduites addictives. Safia Cougoule, référente Mildeca¹, également en charge de la santé, la jeunesse et la culture à la DDCS de la Loire, Sterenn Bohélay, éducatrice spécialisée, chargée de mission formation/prévention au centre Rimbaud, et Caroline Guiguet, coordinatrice de Loiréadd', soit trois membres du comité de pilotage particulièrement impliqués dans la démarche, dressent l'état des lieux de cette expérimentation en cours.

Aujourd'hui mise en œuvre dans les vallées du Gier et de l'Ondaine ainsi que dans quatre quartiers stéphanois, la démarche a été initiée en 2011 à Saint-Étienne dans le cadre de l'Atelier santé ville, en collaboration avec la DDCS. Tout est parti d'un constat : l'existence dans les quartiers prioritaires de problématiques liées aux conduites addictives. Les chefs de projet politique de la ville et délégués de la préfète de la Loire ont fait part de la complexité de cette problématique qui nécessite, selon eux, une formation spécifique et partenariale avec les acteurs locaux des territoires concernés.

Se connaître, se former et réfléchir ensemble

L'idée d'une démarche en deux temps a alors pris forme pour la DDCS et Saint-Étienne Métropole, rejoints par l'Agence régionale de santé (ARS), et par les ressources locales spécialisées en addictologie : l'association Loiréadd' (réseau de professionnels en addictologie pour les acteurs du secteur médico-psycho-social et lieu ressources) et le centre Rimbaud (intervient sur des missions plurielles : soins, accompagnement, prévention-information, formation, écoute et aide aux familles). Ainsi, le caractère multipartenarial dont est empreint la démarche vaut également pour sa conception et sa réalisation.

La démarche se décompose en deux journées de formation suivies d'un accompagnement méthodologique à la co-construction de projets « addictions » de territoire. Elle repose sur l'idée qu'une dynamique de groupe ouvre le champ des possibles. Aussi, la démarche consiste à rassembler largement, sur un principe de volontariat, les acteurs locaux pour leur apporter des connaissances sur les addictions et qu'ils réfléchissent ensemble à des réponses, en travaillant à partir des spécificités de leur territoire.

Des groupes d'en moyenne vingt-cinq personnes ont ainsi été formés, rassemblant des policiers nationaux ou municipaux, du personnel des missions locales, des agents de médiation des transports en commun, des centres sociaux, des établissements scolaires, mais aussi des éducateurs spécialisés, la PJJ ou des travailleurs sociaux du conseil général et, parfois même, des associations d'habitants.

Clés de succès de la démarche

La pluridisciplinarité des groupes et la présence des délégués de la préfète de la Loire et des chefs de projet politique de la ville lors des rencontres ont permis le développement d'une dynamique locale partagée. La démarche se déroule sur des périodes différentes pour les six territoires avec un cadre évolutif qui s'adapte à leurs spécificités et aux besoins des acteurs locaux (sur le contenu de la formation, la mise au travail des acteurs, ou pour l'élaboration du diagnostic territorial).

**Une dynamique
de groupe
ouvre le champ
des possibles**

Le comité de pilotage multipartenarial, soudé autour de ce projet et convaincu de l'importance d'agir sur cette problématique et de la pertinence de la démarche, a su trouver des financements auprès de la Mildeca, de Saint-Étienne Métropole, de l'Acsé et de l'ARS.

Grâce à cette dynamique, des liens ont été tissés entre les professionnels travaillant sur les addictions et les acteurs intervenant dans les quartiers auprès des jeunes. ■

*Sterenn Bohélay, Safia Cougoule
et Caroline Guiguet*

1 - Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.